



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 11 novembre 2008

**Préavis no 19/2008 concernant
la distribution d'eau potable et
défense incendie au lieu-dit
« La Bergerie »**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 novembre 2008 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 19/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 67'000.- pour ces travaux ;
- Encaisser la subvention de l'ECA ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir le montant total sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 novembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Henri van Kuijk



La secrétaire

Valérie Wuillemin